



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Jeudi 10 octobre 2013

## STATUTS HERAKLES

# Fin des « négociations » !

Mercredi 9 octobre, la Direction réunissait les organisations syndicales pour une nouvelle réunion.

En début de réunion, l'intersyndicale SUD – CGT a lu une déclaration reprenant les revendications communes (voir au dos du tract).

### **La Direction a rejeté une à une les revendications.**

Elle a ensuite remis en séance son projet final de la Convention Herakles.

La Direction a précisé qu'elle recueillerait le positionnement des organisations syndicales sur ce projet d'accord mercredi 16 octobre.

Le 22 octobre, le CCE sera informé sur le projet d'accord et le recueil d'avis de cette instance est programmé le 18 novembre.

Entre ces deux dates, les CHSCT et Comités Locaux d'Etablissements (CLE) seront informés et consultés.

La Direction vient de confirmer les inquiétudes exprimées par SUD depuis plusieurs mois sur le déroulement des négociations.

Les réunions du mois de septembre ont consisté en une simple relecture du projet de la Direction remis fin juillet, à l'exception de quelques modifications mineures.

**Comme indiqué lors du débrayage du mardi 8 octobre,  
SUD et CGT se rencontreront dès vendredi matin  
pour préparer l'appel à la grève du mardi 15 octobre.**

Sud Safran / Saint Médard  
05 57 20 79 00  
[sud.snpe@snpe-syndicat.fr](mailto:sud.snpe@snpe-syndicat.fr)

Sud Safran / Le Bouchet CRB  
01 64 99 10 01  
[sud.sme.crb@numericable.fr](mailto:sud.sme.crb@numericable.fr)

Sud Safran / Le Haillan  
05 57 20 86 14  
[syndicat@sudmetaux33.com](mailto:syndicat@sudmetaux33.com)

# Déclaration

## pour la convention d'entreprise Herakles

Le 7 octobre, SUD et CGT se sont réunis pour échanger sur les points de convergence.

A ce jour, elles partagent les revendications suivantes (liste non exhaustive) :

\* **L'application des 35 Heures à Herakles** soit 37h30 de travail hebdomadaire et 14 jours de RTT, le système de HI ou HV, et l'embauche de personnel en conséquence.

\* **L'application du mois moyen société pour tous** avec l'intégration d'un coefficient majorateur pour assurer le maintien et l'évolution de l'allocation annuelle SPS (de l'ordre de 4000 € en 2013).

\* **Classifications** :

- Passage au coefficient supérieur au-delà d'un certain niveau de décollement,
- La phase de transposition des grilles n'est pas satisfaisante. (Délai réduit, pas d'approche sur le plan collectif, ...)
- D'autres critères collectifs devront être pris en compte lors de l'étape 3.

\* **Rémunérations** ;

- Traitement des écarts de salaire pour la garantie des parcours professionnels.

\* **Pas de traitement à deux vitesses** sur l'attribution du nombre de congés d'ancienneté.

\* **Maintien des jours statutaires** : ½ journée de Noël, Récupération du 14 juillet et/ou du 15 août lorsqu'ils tombent un samedi, ...

\* **Mise en place de grilles de salaires mini Herakles pour les cadres.**

\* **Application du taux de 10% pour la retraite complémentaire.**

Mardi 08 octobre 2013, SUD et GGT ont appelé à un arrêt de travail sur les 4 établissements d'Herakles. 400 salariés ont démontré leur volonté qu'aucun salarié ne soit perdant dans cette fusion.